

Objet : Droit de réponse

Suite à la diffusion de l'article intitulé « **Aulnay : la directrice générale du bailleur de la cité de l'Europe enfarinée** » paru le 20 mars 2019 dans **Le Parisien** édition de la Seine-Saint-Denis, l'Établissement public territorial Paris Terres d'Envol **dément fermement** avoir pris contact ou confirmé une quelconque information figurant dans cet article.

L'Établissement public territorial Paris Terres d'Envol n'est pas « à la baguette » mais travaille en lien étroit avec la ville d'Aulnay-sous-Bois et l'ensemble des bailleurs sur ce projet de renouvellement urbain, comme sur tous les projets de renouvellement urbain des 5 autres villes du Territoire.

Tant que ces travaux ne sont pas validés par les élus de ces collectivités, il est naturellement exclu qu'en soit faite une quelconque communication.

Nous espérons que ce message soit entendu et que la confusion sur la supposée « confirmation » ou participation de Paris Terres d'Envol à l'écriture de cet article se dissipe rapidement.

Paris Terres d'Envol est un Territoire de la Métropole du Grand Paris, créé le 1er janvier 2016. Il fédère huit villes du nord-est de la Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Sa position géographique entre les deux aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget en fait un des territoires stratégiques de la Métropole du Grand Paris.
www.paristerresdenvol.fr

Contact presse : Nicolas Borja / presse@paristde.fr / 01.48.17.88.10